

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORêt - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 963

présenté par
M. Saddier

ARTICLE 29

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« et par »

les mots :

« . Elle favorise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.